

GOLDEN FOOD TRADING

AUCAPITAL DE 1000.00 EUROS
Siège Social : 10 RUE DE CHAUSSY
95200 SARCELLES
RCS PONTOISE 952031003

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE **DU 27 Janvier 2026 A11h30**

L'an 2026, le 27 Janvier à 11h30

Le Président et actionnaire unique de la société GOLDEN FOOD TRADING **SASU** a décidé lors de l'assemblée Générale Extraordinaire au siège social, 7 RUE DE CHAUSSY 95200 SARCELLE à l'effet de se prononcer sur les résolutions suivantes :

- 1-Modification de la dénomination sociale.
- 2-Transfert du siège social
- 3-Modification de l'objet social.

1-Première résolution :

Le président associé unique de la société anciennement A&I POTENTIELS décide que la dénomination sociale de la société deviendra **GOLDEN FOOD TRADING**

Dont le sigle est : **GFT.**

En conséquence **l'article 2** des statuts est modifié comme suit :

La dénomination sociale de la société est : **GOLDEN FOOD TRADING**

2-Troisième résolution :

Le président de la société décide de transférer Le siège social de la société à l'adresse suivantes : 10 rue de Chaussy 95200 Sarcelle.

En conséquence **L'article 3** des statuts est modifié comme suit :

« Le siège social de la société est fixé au : **10 RUE DE CHAUSY 95200 SARCELLE** »

3-Deuxième résolution :

Le président associé unique de la société décide d'étendre l'objet social à plusieurs activités.

En conséquence **l'article 5** des statuts est modifié comme suit :

« La Société a pour objet, en France et dans tous pays :

Import-export -Négoce et la distribution de tout produits agroalimentaires, frais et surgelés, Conservés ou transformés incluant :

Produits secs-épices, conserves, riz, pâtes sucrés, huiles, sauces.

Boissons non alcoolisées ; jus, limonades, sirops, eaux

Produits surgelés ; viandes, poissons, légumes, plats préparés, glace.

Produits d'épicerie, biscuits, confiseries.

Produits d'emballage, matériels et équipements liés à l'activités.

La fabrication, le conditionnement, la transformation ou la mise à marque propre du produit alimentaire.

Code APE (46.38B- 46.38A -46.90Z -10.89Z). »

Ces résolutions est adoptée par le président représentants 100% des parts à l'unanimité.

Adoption des résolutions

Comme prévu dans les statuts de l'entreprise, monsieur **CHIBANI Toufik** actionnaire unique de la société SASU GOLDEN FOOD TRADING, valide cette décision.

Et entant que Président de la société GOLDEN FOOD TRADING, entérine et certifie cette décision.

Ce procès-verbal d'assemblée générale est consigné sur un registre spécial, tel que prévu dans les Statuts, et tenu au siège de la Société.

Signature du président.

Fait à SARCELLES LE 27/01/2026

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a series of loops and a final vertical stroke, all contained within a roughly rectangular outline.